



Plan de développement durable

Révisé janvier 2024



Table des matières

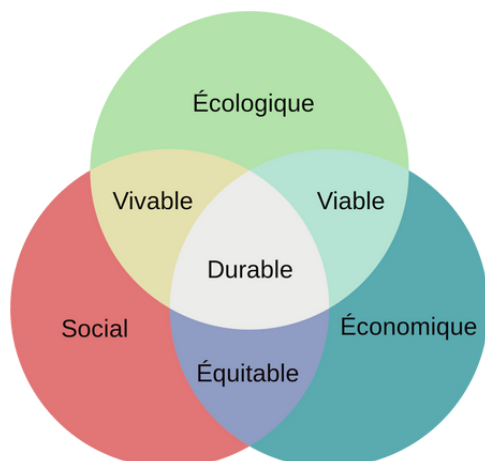
1.Introduction	4
1.1 Vision	4
1.2 Objectifs généraux	4
1.2.1 Environnemental	4
1.2.2 Social	5
1.2.3 Économique	5
1.3 Défis	5
2. Aspect environnemental	6
2.1 État des lieux	6
2.2 Objectifs	6
2.3 Moyens	6
2.3.1 Préservation	6
2.3.2 Sensibilisation	6-7
2.3.3 Impacts positifs	7
2.4 Indicateurs	7
3. Aspect social	8
3.1 État des lieux	8
3.1.1.Éducation et sensibilisation	8
3.1.2 Communauté	8
3.1.3 Ressources humaines	8
3.2 Objectifs	8
3.2.1.Éducation et sensibilisation	8
3.2.2 Communauté	8
3.2.3 Ressources humaines	8
3.3 Moyens	9
3.3.1.Éducation et sensibilisation	9
3.3.2 Communauté	9
3.3.3 Ressources humaines	9-10
3.4 Indicateurs	10
3.4.1.Éducation et sensibilisation	10
3.4.2 Communauté	10
3.4.3 Ressources humaines	10
4. Aspect économiques	11
4.1 État des lieux	11
4.2 Objectifs	11
4.3 Moyens	11
4.4 Indicateurs	11
5. Plan d'action	12
5.1 Infrastructures et aménagements	12
5.2 Entretien ménager	12
5.3 Entretien du site	12
5.4 Eau	12
5.5 Énergie	13

5.6 Matières résiduelles	13
5.7 Papier	13
5.8 Mobilité	13
5.9 Évènements	13
5.10 Technologies	14
5.11 Marketing et communication	14
5.12 Vente au détail	14
5.13 Approvisionnement	14
5.14 Finances	14
6. Gouvernance	15
6.1 Engagement de la direction	15
6.2 Modes de suivi et d'évaluation	15
6.3 Personnes ressources	15

Qu'est-ce que le développement durable?

« Un développement qui répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures de répondre aux leurs. »

-Rapport Brundtland, 1987



1.Introduction

1.1 VISION

Forêt Ô Cascades est une entreprise d'écotourisme située à Rawdon, dans la MRC de la Matawinie. À travers ses trois axes de services, le plein air & l'hébergement, l'éducation & l'environnement, ainsi que les arts & la culture, l'entreprise souhaite devenir, à moyen terme, un modèle entrepreneurial écoresponsable à l'échelle provinciale.

Notre vision à long terme est de partager la nature, en donnant accès à cet espace naturel aux citoyens, aux villégiateurs et aux touristes. Nous souhaitons trouver un équilibre sain entre le développement, la durabilité et la rentabilité, en ayant une vision systémique où nous pensons globalement en agissant localement.

Défenseurs du tourisme responsable, nous croyons à l'accessibilité à la nature comme moyen de protection de celle-ci. António Guterres, secrétaire général de l'ONU, a affirmé que « Le tourisme peut être une force au service du bien dans notre monde, en jouant un rôle protecteur de notre planète et de sa biodiversité, et en célébrant ce qui fait de nous des êtres humains. " Ainsi, nous agissons dans le souci de léguer aux générations futures une forêt en meilleure santé et une meilleure compréhension des enjeux écologiques. La *Forêt Ô cascades* se veut un projet rassembleur, respectueux de l'environnement et qui répond aux besoins actuels, sans compromettre l'avenir des générations futures.

1.2 OBJECTIFS GÉNÉRAUX

L'objectif de notre politique de développement durable est d'abord et avant tout de se doter d'une ligne directrice pour concilier, dans un équilibre cohérent et viable à long terme, les trois aspects fondamentaux de l'activité humaine: environnemental, social et économique.

Nous croyons qu'en réduisant notre empreinte écologique, en augmentant l'impact social positif de nos activités et en adoptant une politique qui tient compte de notre réalité, la *Forêt Ô Cascades* saura s'implanter dans sa communauté comme acteur de changement.

Pour faire notre part à titre de modèle entrepreneurial, nous souhaitons faire partie de la transition écologique en adoptant des moyens concrets pour agir et prendre des décisions. Ainsi, en mettant en place des procédures et des pratiques pour encourager les employés, la clientèle et les dirigeants à faire des choix écologiques et socialement responsables.

1.2.1 Environnemental

- Préserver, valoriser et restaurer le site (augmenter la biodiversité);
- Sensibiliser le public aux enjeux environnementaux;
- Participer à la prise de conscience des enjeux environnementaux;
- Rester proactifs et pertinents face à la protection de l'environnement et la conservation des écosystèmes;
- Promouvoir le tourisme lent de proximité.

1.2.2 Social

- Donner un accès public à la nature et ainsi améliorer la qualité de vie des citoyens en offrant un service de proximité;
- Engager la communauté et créer un lieu d'appartenance pour les résidents et les villégiateurs de proximité;
- Créer des emplois de qualité;
- Devenir un modèle d'entreprise reconnue pour ses pratiques exemplaires et innovantes en matière de tourisme durable;
- Apporter des expériences positives et inspirantes pour les visiteurs;
- Nourrir et préserver nos relations de bon voisinage;
- Promouvoir le concept de permaculture humaine en favorisant une croissance harmonieuse et respectueuse des investisseurs, travailleurs et visiteurs.

1.2.3 Économique

- Générer des bénéfices économiques et sociaux en participant à la vitalité économique de la région;
- Réinvestir dans des activités de conservation et valorisation de l'environnement;
- Axer sur l'économie circulaire;
- Offrir des services dans le respect de la capacité d'accueil des milieux sociaux et environnementaux dans laquelle l'entreprise évolue.

1.3 DÉFIS

- Conciliation des activités touristiques et la présence humaine accrue sur le site;
- Assurer la rentabilité du projet malgré la compétition et la volonté d'offrir la gratuité de l'accès au site aux résidents de Rawdon;
- Acceptabilité sociale du projet: des nuisances sonores et l'achalandage sur la route ont déjà fait l'objet de tensions avec d'autres entreprises touristiques;
- Recrutement du personnel;
- Financement et fond de roulement.

2. Aspect environnemental

2.1 ÉTAT DES LIEUX

Avant l'achat des terrains de la *Forêt Ô Cascades* en 2019, le site avait subi de nombreuses perturbations anthropiques:

- Dépotoirs à ciel ouvert à quelques endroits localisés;
- Présence non autorisée de véhicules motorisés;
- Gravière exploitée dans les années 1970 et laissée à l'abandon;
- Coupes à blanc dans les années 1970;
- Anciennes zones de chasse.

2.2 OBJECTIFS

- Préserver les 225 acres de la *Forêt Ô Cascades*;
- Sensibiliser le public au respect de l'environnement;
- Augmenter la biodiversité du site;
- Restaurer la gravière;
- Sensibiliser nos employés et la direction par rapport aux comportements à adopter;
- Inspirer les visiteurs à adopter des comportements responsables dans leur vie quotidienne;
- Atteindre la carboneutralité en limitant les impacts négatifs des activités humaines sur le site tout en augmentant les impacts positifs (réhabilitation, valorisation des milieux naturels).

2.3 MOYENS

2.3.1 Préservation

- Augmenter la biodiversité du site;
- Restaurer la gravière;
- Effectuer des plantations d'arbres et d'arbustes indigènes;
- Mettre en valeur des produits forestiers non ligneux déjà présents (coupes et tailles sélectives);
- Mettre en valeur la flore;
- Préserver la faune;
- Bannir la prédation humaine, faire saine gestion de la faune;
- Protéger les îles en interdisant leur accès;
- Restreindre au minimum l'accès aux milieux humides;
- Mettre en place un projet de préservation et de restauration de l'habitat de la tortue des bois;
- Devenir membre d'associations qui oeuvrent dans le développement durable;
- S'inspirer de la philosophie du «sans trace»: s'assurer de ne laisser aucune trace de ses activités sur l'environnement (ne laisser aucun déchet, agir en respect de la faune et la flore locale dans les activités, etc.).

2.3.2 Sensibilisation

- Former la direction et le personnel quant aux comportements écologiquement responsables;
- Inspirer les gens et faire vivre une expérience d'écotourisme aux visiteurs en les invitant à adopter des comportements responsables dans leur quotidien;
- Caractériser tous les milieux et faire un plan du territoire qui identifie les milieux fragiles. Rendre le plan accessible aux visiteurs et au personnel et faire des recommandations pour limiter les impacts sur les milieux;

- Installer des panneaux d'interprétation qui mettent en valeur la faune et la flore;
- Interdire le prélèvement ou la cueillette de matières organiques, sauf dans le cadre d'ateliers guidés;
- Afficher un code de bonne conduite destiné aux clients: affichage des règlements et éthique: rester à distance des animaux, rester dans les sentiers, etc.

2.3.3. Impacts positifs

- Entretien forestier via des coupes sélectives, mise en valeur d'espèces ciblées;
- Éliminer ou contrôler les espèces malades et/ou envahissantes;
- Nettoyer des sites pollués (anciens dépotoirs);
- Valoriser sur place des déchets organiques;
- Revaloriser les arbres malades en bois d'oeuvre ou de chauffage;
- Interdire les véhicules motorisés dans les sentiers;
- Implanter d'une forêt nourricière et mise en valeur des ressources déjà présentes;
- Acheter des crédits carbone pour compenser l'utilisation des machineries.

2.4 Indicateurs

- Gain ou perte de biodiversité dans la gravière;
- Gain ou perte biodiversité dans les milieux humides;
- Présence de la faune;
- Tri des déchets: diminution de matières résiduelles à traiter;
- Santé des peuplements forestiers;
- Budget d'achat de crédits carbone;
- Nombre d'arbres plantés;
- Surface de terrain restaurée;
- Nombre d'employés ayant reçu une formation en développement durable;
- Budget annuel alloué à des projets de conservation.

3. Aspect social

3.1 ÉTAT DES LIEUX

3.1.1 Éducation et sensibilisation

- Beaucoup de campeurs bruyants et non respectueux des autres;
- Visiteurs et campeurs non respectueux de l'environnement: peu font le tri des déchets, on retrouve des mégots de cigarettes partout sur le site, des visiteurs lancent leurs déchets dans la forêt;
- Les visiteurs ont peu de connaissance sur la forêt, ses écosystèmes, la faune et la flore.

3.1.2 Communauté

- L'acceptabilité sociale représente un enjeu déterminant (peur de la population de se faire envahir par les touristes, contre la coupe d'arbres, peur des nuisances sonores et de la circulation accrue en saison estivale sur la route 341);
- De plus en plus les berges des cours d'eau sont privatisés et non accessibles au public dans la MRC et au Québec en général;
- Baisse de l'achalandage des commerces locaux due à la croissance des achats en ligne et dans les grandes surfaces;
- Peu de sites touristiques en nature offre l'accessibilité universelle.

3.1.3 Ressources humaines

- Manque de main d'oeuvre;
- Manque de main d'oeuvre qualifiée;
- Difficultés de communications au sein de l'équipe.

3.2 OBJECTIFS

3.2.1 Éducation et sensibilisation

- Respecter les populations et communautés avoisinantes;
- Respecter les campeurs et les visiteurs;
- Sensibiliser et conscientiser le public au respect de l'environnement.

3.2.2 Communauté

- Obtenir l'acceptabilité sociale du projet;
- Donner un accès public à un milieu naturel 4 saisons;
- Améliorer la qualité de vie des citoyens en offrant des services de proximité (activités, services, plein air);
- Participer à la vitalité communautaire;
- Créer des partenariats avec des entreprises locales où chaque partie est gagnante;
- Offrir un accès universel aux bâtiments;
- Créer un lieu d'appartenance, un sentiment de communauté.

3.2.3 Ressources humaines

- Offrir un environnement de travail de qualité;
- Offrir un environnement de travail sécuritaire;
- Offrir des conditions de travail équitables.

3.3 MOYENS

3.3.1 Éducation et sensibilisation

- Donner des ateliers et formations en lien avec la forêt;
- Valoriser les comportements responsables: rabais pour les campeurs qui posent des gestes écoresponsables comme faire le tri de leurs déchets, de déplacer en transport en communs, etc;
- Mettre en place d'un système de gestion des déchets efficace: tri sélectif et compostage sur place;
- Divulguer nos valeurs écoresponsables via nos supports de communication (site web, réseaux sociaux, affiches sur le site, etc.);
- Démystifier le slow tourisme par nos publications.

3.3.2 Communauté

- Donner un accès gratuit au parc aux citoyen/nes de Rawdon;
- Améliorer la qualité de vie collective en donnant accès à la nature;
- Proposer des activités d'intervention par la nature à des communautés de milieux défavorisés et/ou immigrantes;
- Tisser des partenariats avec des entreprises locales;
- Faire des suivi sur l'acceptabilité sociale du projet: effectuer des consultations régulières auprès de la clientèle. Créer un espace de dialogue ouvert avec la population. Faire preuve de transparence et de respect;
- Mettre en place des outils pour recueillir, traiter et prendre en considération les remarques, suggestions et/ou réclamations de ses clients;
- Assigner une personne aux relations avec la communauté pour communiquer efficacement l'engagement de l'entreprise;
- Favoriser les retombées locales: employer des ressources humaines locales, s'approvisionner chez des fournisseurs locaux;
- Proposer une passe annuelle "ami-e-s de la forêt" afin de pouvoir créer une communauté et un sentiment d'appartenance au projet;
- Organiser un évènement communautaire annuel récurrent;
- Tisser des partenariats avec les écoles, garderies et groupes de réinsertion sociaux;
- Donner l'accessibilité universelle aux bâtiments;
- Engager l'entreprise dans la communauté: devenir membre de la chambre de commerce, assister aux réunions municipales, participer aux évènements de la municipalité, etc;
- Favoriser les activités intergénérationnelles;
- Respecter et mettre en valeur les particularités culturelles de la région.

3.3.3. Ressources humaines

- Adopter une culture favorisant la consultation des employés dans la prise de décision;
- Favoriser l'engagement des employés;
- Établir des mécanismes de résolution de conflit;
- Établir un calendrier de réunion d'équipe mensuelle (équipe de direction et d'employés) pour favoriser la saine communication au sein de l'entreprise;
- Offrir des formations pour favoriser le développement des employés (coaching, mentorat);
- Former et impliquer les employés dans la démarche d'écoresponsabilité de l'entreprise pour qu'il puissent devenir ambassadeurs des bonnes pratiques;
- Appliquer les principes d'équité sociale et salariale.

- Employer des gens en réinsertion sociale;
- Former et sensibiliser les employés à la santé et sécurité;
- Établir un protocole d'intégration des nouveaux employés;
- Proposer des tarifs préférentiels à ses employés.

3.4 INDICATEURS

3.4.1 Éducation et sensibilisation

- Nombre de plaintes formulées par les communautés locales;
- Nombre de plaintes formulées par d'autres campeurs;
- Quantité de déchets et de mégots de cigarette ramassés dans la forêt;
- Pourcentage de campeurs effectuant le tri sélectif.

3.4.2 Communauté

- Ratio de commentaires positifs vs négatifs des citoyens sur le projet;
- Nombre de partenariats avec les entreprises locales;
- Nombre de passes annuelle "ami de la forêt" vendues.

3.4.3 Ressources humaines et santé sécurité au travail

- Taux de rétention des employés;
- Satisfaction des employés;
- Nombre de formations suivies par les employés;
- Nombre d'accidents de travail.

4. Aspect économique

4.1 ÉTAT DES LIEUX

- L'entreprise n'a pas encore atteint un seuil de rentabilité (2023);
- L'économie post-pandémique est instable, on annonce une récession;
- L'économie du secteur touristique est en développement dans Lanaudière;
- Après un essai d'accueil libre service et une proposition de contribution volontaire pour les visiteurs à l'hiver 2023, notre constat est que les donations ne sont pas suffisantes pour couvrir les frais d'entretien des sentiers;
- La main d'oeuvre coûte chère.

4.2 OBJECTIFS

- Trouver un modèle économique qui concilie la croissance de l'entreprise tout en respectant la capacité d'accueil des milieux social et environnemental;
- Avoir une entreprise rentable et pérenne;
- Réinvestir notre profit dans des activités de conservation et de restauration;
- Participer au développement économique de la région;
- Développer l'attractivité de la région, bonifier offre hivernale;
- Améliorer nos performances énergétiques afin de réduire les coûts d'opération;
- Optimiser nos processus afin de réduire nos dépenses en argent et en temps;
- Créer un cercle vertueux.

4.3 MOYENS

- Trouver du financement éthique;
- Faire des demandes de subventions;
- Participer à l'économie circulaire en optimisant l'utilisation des ressources à chaque étape de son cycle de vie;
- Être transparent dans nos finances;
- Investir dans les énergies renouvelables ou les matières premières de meilleure qualité;
- Réduire les dépenses facultatives;
- Établir des relations équitables avec nos concurrents;
- Être attentif aux conséquences de l'entreprise dans son écosystème.

4.4 INDICATEURS

- Facteur de croissance de l'entreprise vs acceptabilité sociale et bilan environnemental de la forêt;
- Montant de subventions obtenues;
- Montant de financement obtenu;
- Dépenses en énergies renouvelables vs fossiles.

5. Plan d'action

5.1 INFRASTRUCTURES ET AMÉNAGEMENTS

- Réutiliser des matériaux naturels sur le site: pierre, bois, sable, gravier et terre;
- Construire les bâtiments selon les principes de construction écologique LEED: isolation supérieure, systèmes d'éclairage écoénergétiques, etc;
- Choisir des matériaux écoresponsables: prise en compte des déchets générés lors de la production et en fin de vie;
- Prioriser de l'achat local des matériaux;
- Prioriser l'utilisation d'énergie renouvelable: chauffage électrique;
- Minimiser la pollution lumineuse; éclairage nocturne minimal orienté vers le sol, utilisation de détecteurs de mouvement pour l'activation des lumières;
- Utiliser de l'huile, de la peinture, de la teinture à l'eau et de l'encre à l'eau non toxiques et sans COV.

5.2 ENTRETIEN MÉNAGER

- Acheter du papier toilette à fibres recyclées;
- Installer un système à oeil magique pour le séchage des mains;
- Utiliser des linges lavables;
- Utiliser des produits ménagers avec la mention biodégradable en 28 jours: savon à vitre, multi-usage et dégraissant; certifiés par Écologo, ayant passé le test de l'OCDE 301 et/ou tout autre équivalent;
- Éviter le chlore ou tout autre produit toxique pour nettoyer.

5.3 ENTRETIEN DU SITE

- Utiliser aucun pesticide chimique, engrais chimique, fongicide chimique, antibiotique chimique ni insecticide chimique;
- Faire des aménagement paysagers avec des arbres, arbustes et plantes indigènes;
- Utiliser des véhicules électriques pour l'entretien du site;
- Utiliser des scies à chaîne électriques;
- Effectuer des coupes sélectives et utiliser le bois de petit calibre comme bois de feu de camp;
- Transformer les arbres de grand calibre en bois d'oeuvre;
- Valoriser les résidus de coupe en paillis pour l'aménagement paysager.

5.4 EAU

- Optimiser la consommation d'eau;
- Sensibiliser les employés aux mesures d'économie d'eau potable;
- Récupérer l'eau de pluie;
- Offrir de l'eau potable sur l'ensemble du site afin de réduire la quantité de bouteilles d'eau jetables utilisées;
- Ne pas vendre de bouteilles d'eau jetables sur le site. Proposer des bouteilles d'eau réutilisables;
- Installer des appareils à faible consommation d'eau et à détecteur de mouvements (toilettes, robinetterie);
- Installation de minuteriers pour douches payantes: gestion des coûts de l'énergie sur le modèle utilisateur-payeur;
- Baignade en eau naturelle seulement (rivière).

5.5 ÉNERGIE

- Favoriser l'efficacité énergétique: diversifier les sources d'énergies; douches solaires extérieures, aires de recharge solaire pour appareils électroniques, vélo stationnaire qui produit de l'électricité, etc...;
- Installer des bornes de recharge pour voitures électriques;
- Installer des détecteurs de mouvement pour l'éclairage nocturne;
- Limiter les déplacements en voiture sur le site.

5.6 MATIÈRES RÉSIDUELLES

- Installer sur chaque site de camping de groupe et à plusieurs autres endroits des stations de tri des déchets: compostage, recyclage, matière résiduelles;
- Collecter les déchets dangereux: bouteille de propane, batteries, etc, et les faire recycler aux points de dépôt reconnus;
- Sensibiliser les employés à la hiérarchie des 3RV (Réduction à la source, Réemploi, Recyclage et Valorisation);
- Trier les canettes et les recycler;
- Matières organiques récupérées, compostées et valorisées sur place;
- Recycler les cartouches d'encre;
- Favoriser le réemploi en installant une boîte de collecte de dons d'objets: les campeurs peuvent laisser au suivant les objets dont ils ne veulent plus.

5.7 PAPIER

- Utiliser du papier à imprimer, à dépliants publicitaires et du papier hygiénique de provenance recyclée et certifié FSC et/ou Alliance Rainforest;
- Réduire la quantité de papier utilisée, notamment par la lecture des documents à l'écran, la transmission des documents par voie électronique, l'impression en mode recto-verso, la réutilisation du papier, etc;
- Imprimer les tickets de caisse seulement lorsque le client le demande.

5.8 MOBILITÉ

- Installer des bornes de recharge pour les clients (2) et les employés (2);
- Utiliser des véhicules électriques (voiturette de golf) pour le déplacement du personnel sur le site;
- Expliquer sur notre site internet les alternatives de transports en commun possibles (autobus 125, covoiturage);
- Offrir un rabais aux clients qui se déplacent en vélo, en transport en commun ou en covoiturage;
- S'associer avec des compagnies de circuits touristiques qui offrent des solutions de transport communautaires (covoiturage, autobus, etc);
- Faciliter l'achat de compensation carbone à nos clients via notre site internet.

5.9 ÉVÈNEMENTS

- Organiser des événements zéro-déchet;
- Utiliser des énergies 100% renouvelables sur le site;
- Mettre à la disposition des visiteurs des stations de remplissage d'eau.

5.10 TECHNOLOGIES

- Rester à l'affût des technologies pour améliorer l'efficacité des équipements;
- Offrir les réservations et achat de billets en ligne;
- Utilisation de technologies qui évitent l'impression de documents;
- Choisir un hébergement web écoresponsable.

5.11 MARKETING ET COMMUNICATIONS

- Développer une image de marque responsable;
- Communiquer la vision, mission et engagement de l'entreprise via le site internet;
- Élaborer des publicités éducatives pour sensibiliser les consommateurs aux avantages des produits ou services plus respectueux de l'environnement et de la société.

5.12 VENTE AU DÉTAIL

- Favoriser les fournisseurs locaux et régionaux;
- Vente de produits alimentaires exclusivement locaux;
- Vente de produits écoresponsables: réutilisables, recyclables ou biodégradables;
- Utiliser des produits sans emballage ou dans des contenants réutilisés ou biodégradables;
- Éduquer et sensibiliser au sujet du mode de vie zéro déchet.

5.13 APPROVISIONNEMENT

- Acheter des produits avec un moindre impact environnemental en prenant compte de tout leur cycle de vie;
- Favoriser les produits avec un contenu recyclé (avant consommation ou après consommation) ou comportant des pièces usagées remises à neuf;
- Favoriser les produits fait à partir de matériaux renouvelables de sources naturelles (bambou, chanvre, laine, etc.);
- Favoriser des emballages réduits et plus écologiques (emballage en vrac, réutilisable, recyclable, fait de matériaux renouvelables, possibilité de retourner l'emballage au fournisseur);
- Favoriser un produit ou la matière pour lequel le contenu en substances dangereuses a été éliminé ou réduit;
- S'assurer que le produit ou la matière ne libère pas de COV ou autres contaminants atmosphériques ou remplacer par un produit ou matière équivalent qui dégage moins de COV ou autres contaminants atmosphériques;
- Augmenter la durée de vie utile prévue d'un bien;
- Privilégier les achats de produits locaux;
- Favoriser l'achats de produits alimentaires biologiques ou non traités chimiquement et dans OGM.

5.14 FINANCES

- Être transparent dans les finances;
- Tisser des partenariats avec des entreprises locales pour la mise en commun de biens et de services et réduire les coûts d'achat et d'entretien;
- Réduire les coûts d'entretien en achetant des produits et matériaux durable.

6. Gouvernance

6.1 ENGAGEMENT DE LA DIRECTION

La direction s'engage à respecter et mettre en œuvre son plan de développement durable. La direction est consciente que le développement durable est un processus de transformation dans lequel l'exploitation des ressources naturelles, le choix des investissements et la croissance de l'entreprise sont rendus cohérents avec les besoins du présent et de l'avenir.

La direction est consciente que la communication est un facteur clé dans le succès de l'implantation d'un plan de développement durable. Afin que les actions ici énoncées soient appliquées sur le terrain, chaque membre du personnel doit être impliqué dans la démarche.

6.2 MODES DE SUIVI ET D'ÉVALUATION

Dans le cadre de la préparation de la présente politique, *Forêt Ô Cascades* a effectué un diagnostic de développement durable de ses activités. Cet exercice lui a permis d'évaluer son développement par rapport aux meilleures politiques applicables au secteur de l'industrie touristique.

L'atteinte des objectifs sera évaluée annuellement par la direction. Certains indicateurs de performance sont établis afin de faciliter l'atteinte des objectifs ciblés. Les employés sont également impliqués dans cette démarche d'analyse de performance.

6.3 PERSONNES RESSOURCES

La responsable de la démarche et des suivis au sein de la *Forêt Ô Cascades* est Annie Désilets, copropriétaire et chargée de projet, volet recherche et développement et développement durable.

Les personnes-ressources suivantes ont contribué à notre plan de développement durable par leurs recommandations et expertises professionnelles:

- Anny Malo: biologiste, A.B.R.F.
- Julie Venne: ingénieure forestière, Ressources forestières biotique
- Serge Gosselin: Technologue en environnements aquatiques, Aqua plantes
- Félix Pharand Deschênes: Conseiller en développement durable, Globaïa

L'entreprise est également en attente d'accréditation de membership avec l'*Association Écotourisme Québec* et en attente du prochain appel d'offre du Fond Écoleader. Nous espérons obtenir une subvention pour faire une analyse externe complète du projet, peaufiner notre plan d'action et faire les suivis nécessaires.